

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

Date de convocation :

19 novembre 2021

Date d'affichage :

19 novembre 2021

Objet

Agrandissement du
nouveau cimetière
Achat du terrain et travaux
Demande de subvention
DETR et Conseil
Départemental 31
Annule et remplace la
délibération 202138

De la commune BARBAZAN

Séance du 25 novembre 2021 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DELORT Thierry,
MADET Michel, MAURETTE Bernard

Absent avec procuration : BALLARIN Jacques donne procuration à
Michèle STRADERE

Absents : SALES André, VALLE Anthony

REÇU

le 02 DEC. 2021

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe de la nécessité d'agrandir le nouveau cimetière situé Camp de Plan.

Pour se faire, la commune devra acheter une partie du terrain limitrophe et prévoir des travaux.

Une délibération 202138 a déjà été prise en ce sens.

Or, il est nécessaire d'ajouter l'étude hydrogéologique et de ventiler les pourcentages de demandes d'aides financières.

Étude hydrogéologique :

2 devis sont proposés

- Calligée : prévoir pelle et eau par la commune

Montant HT : 2075€ soit 2490€ TTC

- Ginger :

Montant HT : 2980€ soit 3576€ TTC

Achat du terrain :

M. SIBRA Gérard a déjà proposé la vente de ce terrain à 13€ le mètre².

La parcelle sera redécoupée de manière à ce que la commune puisse acquérir 1093m².

L'achat s'élèvera donc à 14 209€.

Travaux :

La société Rougé Séguela propose un devis avec terrassement, voirie d'accès, réalisation d'une conduite d'eau et clôture pour :

62 901.50€ HT soit 75 481.80€ TTC

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander des

subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- retenir le devis de Calligée
- valider la proposition de vente de M. SIBRA
- retenir le devis de Rouge Seguela

Soit un coût total de 92 180.80€ TTC

- de demander des subventions
 - auprès de la DETR à hauteur de 40%, soit :
830€ HT soit 996€ TTC pour l'étude hydrogéologique
5 683.60€ pour l'achat du terrain
25 990.60€ HT soit 31 188.72€ TTC pour les travaux
 - auprès du Conseil Départemental 31 à hauteur de 40%, soit :
830€ HT soit 996€ TTC pour l'étude hydrogéologique
5 683.60€ pour l'achat du terrain
25 990.60€ HT soit 31 188.72€ TTC pour les travaux
 - autofinancement à hauteur de 20%, soit :
415€ HT soit 498€ TTC pour l'étude hydrogéologique
2 841.80€ pour l'achat du terrain
12 580.30€ HT soit 15 096.36€ TTC pour les travaux.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 01 décembre 2021.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 26 novembre 2021

Le Maire

